

**RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE  
ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES  
AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION  
A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

**Date limite : 15 février 2023  
pour examen en 2023**

*Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :*

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veuillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous.*

*Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

**A. Identification de l'organisation**

**A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport**

*A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

CENTRE DES MUSIQUES TRADITIONNELLES RHÔNE-ALPES (CMTRA)

*A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

CENTRE DES MUSIQUES TRADITIONNELLES RHÔNE-ALPES (CMTRA)

*A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

90387

**A.2. Adresse de l'organisation**

*Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.*

Organisation : CMTRA

Adresse : 46 cours du Docteur Jean Damidot // 69100 Villeurbanne

Numéro de  
téléphone : 04 78 70 81 75

Adresse recherche@cmtra.org

électronique :

Site Internet : [www.cmtra.org](http://www.cmtra.org)

Autres informations  
pertinentes :

### A.3. Personne à contacter pour la correspondance

*Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.*

Titre (M./Mme, etc.) : Mme

Nom de famille : Oleksiak

Prénom : Julie

Institution/fonction : Coordinatrice de la recherche

Adresse : 46 cours du docteur Jean Damidot // 69100 Villeurbanne

Numéro de  
téléphone : 04 78 70 81 75

Adresse électronique : [recherche@cmtra.org](mailto:recherche@cmtra.org)

Autres informations  
pertinentes :

## B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)<sup>1</sup>

*Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention<sup>2</sup>, ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.*

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) État(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.
2. Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

**B.1.** Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

Créé en 1981 sous l'initiative du ministère de la Culture, le **CMTRA a toujours œuvré à l'identification et à la valorisation du patrimoine immatériel régional, à travers les traditions orales et populaires spécifiques aux musiques et danses traditionnelles**, s'étendant aux chants, aux langues, aux récits et contes, aux mémoires, mais aussi aux pratiques de sociabilité ainsi qu'aux représentations qui leur sont associées. La **labellisation du CMTRA en tant qu'Ethnopôle fin 2017** a permis à l'association d'intégrer le réseau des 11 établissements labellisés à ce jour en France, mais a surtout permis au CMTRA de croiser **des compétences jusqu'alors inédites sur la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de patrimoine musical et dansé, à savoir la recherche, la transmission, la création et la diffusion**. Ces expertises reflètent notre vision du patrimoine immatériel auvergnorhônaldpin : un patrimoine vivant en constante évolution, qui vit et se nourrit de ses divers modes de transmission, une source intarissable de renouvellement et de création, un patrimoine qui mérite d'être valorisé et diffusé auprès du plus grand nombre.

**B.2.** Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission de et l'éducation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Parmi ses activités historiques, le CMTRA poursuit ses **missions d'appui à la transmission du patrimoine musical et dansé, en organisant [des formations](#) sur l'ensemble de la région**. Déployées à l'échelle de plusieurs départements, ces formations sont destinées aux formateurs bénévoles comme professionnels, œuvrant dans des conservatoires, des écoles privées ou des MJC, ou encore aux musiciens-intervenants en milieu scolaire. Fort de son expérience grandissante sur la transmission auprès du jeune public, le CMTRA organise également **[des journées de rencontres à destination des « passeurs »](#)**, qui peuvent se retrouver autour de questionnements communs, comme récemment la question de savoir transmettre la diversité musicale d'un territoire aux enfants (voir [les actes de la rencontre](#)).

**B.3.** Décrivez la participation de votre organisation à **l'inventaire et à la recherche** sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Labellisé Ethnopôle, le CMTRA s'attache à **inventorier, à comprendre et à faire entendre la pluralité des patrimoines musicaux de la région pour en faire un prisme permettant d'interroger la complexité de nos sociétés contemporaines**. Ainsi nous menons des **projets de « recherche action » et d'action culturelle, ancrés sur des territoires durant des périodes allant de 1 à 3 ans** (ex : « [La Chorale Intergalactique de Belleruche](#) », « [Instruments Voyageurs](#) », « [Comment Sonne la Ville](#) »). Ces projets de collectage et de transmission sont menés sur des territoires délimités, avec l'ambition de respecter et de mettre en œuvre les droits culturels. **Nous nous attachons à prendre en compte les personnes et les organisations qui habitent les territoires, à animer ces actions collectivement, pour mettre en valeur le patrimoine populaire et l'émancipation des personnes**.

L'association a aussi un rôle de **médiation scientifique**. À travers **l'organisation de journées**

**d'étude, de tables-rondes, de projets éditoriaux, d'expositions plurimédia**, le CMTRA ouvre des espaces de dialogue, de ressources et de créativité collective autour de la pluralité des patrimoines musicaux. Chaque année le CMTRA organise un colloque réunissant des professionnels issus du patrimoine, des sciences humaines et sociales et des opérateurs culturels des territoires, autour de thèmes tels que la diversité des langues dans les musiques traditionnelles ou encore la création de musiques néo-traditionnelles : [La création dans les musiques traditionnelles aujourd'hui](#), [Le chant des Sillons](#), le [séminaire Les Réveillées](#), les rencontres [MODAL Musiques, Langues et Interculturalités](#).

**B.4.** *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de **politiques et mesures juridiques et administratives**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Nous collaborons régulièrement avec nos homologues Jazz(s)RA, Grand Bureau et l'AMTA, notamment en tant qu'**interlocuteur lors des concertations autour des politiques publiques**, comme dans le cadre du [Contrat de Filière Musiques Actuelles](#) aux côtés du Conseil Régional, de la DRAC et du CNM (Centre National de la Musique), ou à travers le [COREPS](#) (comité régional des professions du spectacle) dans le groupe de travail « Territoires et publics ».

Par ailleurs, l'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 22 membres, élus pour trois ans et représentant les différents secteurs d'activité de l'association : artistes, chercheurs, programmeurs, directeurs d'associations communautaires, conservateurs du patrimoine. Il se réunit tous les trois mois, en parallèle du bureau qui se réunit une fois par mois. Depuis 2015, il est également doté d'un Conseil Scientifique composé de 16 membres chercheurs, artistes, conservateurs du patrimoine, chargé d'accompagner le développement de l'Ethnopôle « Musiques, Territoires, Interculturalités »

**B.5.** *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du **rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société**. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Au titre d'Ethnopôle, le CMTRA valorise le patrimoine régional immatériel à travers du **collectage** auprès des habitants, de la **numérisation** et de la **documentation d'archives existantes et non répertoriées**. Nous donnons à entendre les archives sonores du territoire à travers **des outils numériques collaboratifs**, tels que [la plateforme INFRASONS](#), développée en partenariat avec l'AMTA, qui permet de **repenser la cartographie régionale selon ses richesses sonores**. Depuis 2020 nous utilisons ce nouvel outil comme **un levier d'animation des territoires hors métropoles**. Après une saison d'interventions en Ardèche, puis actuellement en Isère, nous souhaitons poursuivre cette dynamique dans la Loire en 2023. Parmi les premiers bilans effectués, nous constatons que les acteurs mobilisés maintiennent les partenariats initiés et poursuivent des actions collectives de valorisation d'archives, jusqu'alors peu ou pas exploitées.

Le CMTRA édite des **livres-disques appelés « Atlas Sonores »**, ouvrages qui offrent une **photographie des territoires régionaux**. Ces éditions sont issues d'enregistrements déposés au CMTRA, ou réalisés dans le cadre de projets de territoires menés par l'association. Conscients des enjeux de diffusion numérique, **nous publions régulièrement des articles en ligne**, notamment via le [carnet numérique de recherche Hypothèses](#) ou [la plateforme INFRASONS](#). Parmi les exemples de thèmes abordés, nous pouvons citer les histoires et

légendes collectées en Ardèche, les pionniers du folk, les contes de la Bresse...

**B.6.** Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

En plus des différentes actions de **médiation scientifiques** (voir ci-dessus en B.3), **le CMTRA organise plusieurs évènements par an à destination du grand public, dont les 2 évènements phares** : Conçu à destination des publics ne pouvant pas partir en vacances durant l'été et pour offrir une place de diffusion à des esthétiques peu programmées, [« Les Jeudis des Musiques du Monde »](#), dont la 25ème édition a eu lieu cet été au jardin des Chartreux (Lyon 1er), attirent chaque été entre 18 000 et 25 000 personnes, dans le cadre de concerts gratuits. Le festival fédère jusqu'à 130 bénévoles selon les éditions. En parallèle, le CMTRA programme tout au long de l'année des musiques traditionnelles régionales lors des [« Escales Musicales »](#) au Rize de Villeurbanne, lors d'ateliers de transmission et de concerts également gratuits, à destination d'un public plus local, majoritairement familial.

Par ailleurs, le CMTRA a développé un travail de sensibilisation auprès de différents professionnels pour transmettre les enjeux de transmission du patrimoine musical et dansé de la région (voir ci-dessus en B.2). Les projets de recherche-actions du CMTRA visent également **faciliter la transmission des patrimoines collectés auprès des jeunes publics** (voir notamment [La Chorale Intergalactique de Belleruche](#)).

**B.7.** Décrivez la participation de votre organisation à la **facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis sa création, le CMTRA est constitué sous forme de **réseau régional au service des amateurs et professionnels des musiques et danses traditionnelles**. Le CMTRA a mis en place il y a plus de 10 ans une [plateforme collaborative régionale](#), site internet qui permet à **tous les musiciens et danseurs du territoire de se référencer et d'inscrire leurs évènements dans un agenda en ligne** (500 pages « artistes », 50 000 utilisateurs par an).

**Les actions phares menées par le réseau du CMTRA sont dédiées aux pratiques artistiques. Pour les professionnels de la création et de la diffusion**, le CMTRA propose des [journées de rencontres](#) (la dernière édition franco-suisse à Annemasse a réuni plus d'une 100aine de participants), et met en place chaque année une [Sélection régionale](#), dispositif d'accompagnement de projets artistiques émergents. Le CMTRA mobilise également **les musiciens et danseurs amateurs**, à travers l'organisation d'évènements **sur tout le territoire rhônalpin**, comme [« Sur les pavés, le trad ! »](#), bals spontanés durant les Journées Européennes du Patrimoine, l'orchestre collaboratif interdépartemental [« Le Grand Orphéon »](#) ou encore **l'organisation d'un forum culturel en biennal, dédié à celles et ceux qui font vivre le patrimoine oral en milieu rural**. La dernière édition du Forum, nommée [« Opération Rigodon »](#) s'est tenue en mai 2022 dans le plateau du Trièves. Ce forum a réuni plus de 600 personnes et est venu clore **une saison d'animation du territoire régional, fédérant plus de 30 structures sur 4 départements durant 2 ans**. L'édition précédente du Forum s'était tenue en Ardèche.

**B.8.** Décrivez **l'engagement** de votre organisation **dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional,**

*régional ou international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Collaboration avec de nombreuses associations et réseaux :

Local : CEFEDM, CFMI, ENM, RIZE

Régional : membre du CA de Traces, membre du CA de Grand Bureau (réseau de filière musique actuelle), Agence régionale spectacle vivant, membre du CA de l'AMTA,

National : membres du CA de la fédération des acteurs et actrices des musiques et danses traditionnelles (FAMDT), membre de la SFE, du réseau des ethnopôles, partenaires de la Base Inter-régionale du Patrimoine Oral qui permet à 6 structures du PCI de mettre en accès leur collections.

[Le dernier colloque](#) organisé en partenariat avec la FAMDT (Fédération des Acteurs de Musiques et Danses Traditionnelles) a réuni sur 2 jours 54 intervenants sur 8 tables rondes et 189 participants issus de toute la France représentant 152 structures et 5 concerts.

**B.9.** *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Nous n'avons pas encore participé à l'élaboration des rapports des Etats

**B.10.** *Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Le CMTRA a été dernièrement partenaire du travail d'inventaire sur la musique et la danse du Rigodon qui a été réalisé par Robin Vargoz et Caroline Fontana et qui a donné lieu à un avis favorable pour l'inscription du Rigodon dans [l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel](#), fiche disponible dans le volet « Les pratiques sociales et festives ». Pour faciliter ce travail d'inventaire et valoriser ce patrimoine vivant auprès du grand public, le CMTRA a ainsi mis en lien des collecteurs, des musiciens, des danseurs amateurs ou professionnel de rigodon, a documenté et fourni des archives régionales, a valorisé ces actions par des conférences et mise en contexte scientifique lors d'un projet plus large intitulé Opération Rigodon.

## C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- ☐ Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)
- ☐ Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003
- ☐ Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003
- ☐ Coopération avec les centres de catégorie 2
- ☐ Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO
- ☐ Coopération avec les Chaires UNESCO
- ☐ Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel
- ☐ Soutien financier du Programme de participation
- ☐ Autres types de coopération

Ne pas dépasser 250 mots

Le CMTRA n'a pas encore eu l'occasion de mener des activités en coopération directe avec l'UNESCO

## **D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**

**D.1** Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.

Ne pas dépasser 250 mots

Non le CMTRA n'a pas encore participé à des réunions du Comité

Participation en observateur à : 9th session of the General Assembly of the State Parties to the Convention for the Safeguarding of Intangible Cultural Heritage, UNESCO Headquarters, 7 Place de Fontenoy, 75007 Paris, 5 to 7 July 2022.

Participation à : consultation meeting on the role of accredited NGOs - 18 April 2019

**D.2** Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.

Ne pas dépasser 100 mots

Non le CMTRA n'a pas encore été membre

- D.3** De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?

Ne pas dépasser 500 mots

Le CMTRA n'a pas encore fourni de services au Comité

**E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles) :**

- E.1.** Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisation a la capacité de traiter des demandes en français (2 salariées, 7 membres du CA, 5 membres de la commission ethnopôle) et en anglais (2 salariées, 2 membres du CA, 3 membres de la commission ethnopôle)

- E.2.** Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.

Ne pas dépasser 250 mots

Cette association a pour but d'identifier, de valoriser et de mettre en réseau les acteurs du Patrimoine Culturel Immatériel dans leur diversité, présents sur le territoire régional, par une approche transversale et dynamique des expressions culturelles. Elle s'intéresse plus particulièrement aux traditions orales et populaires : les musiques, les danses, les chants, les langues, les récits et les contes, les mémoires et les pratiques de sociabilité ainsi que les représentations qui leur sont associées. Cette association participe à la reconnaissance, à la médiation et à l'accompagnement de ces pratiques et expressions culturelles par la recherche, la transmission, la création et la diffusion. Le CMTRA adhère aux valeurs de l'Éducation Populaire : coopération, co-élaboration, solidarité, laïcité et ouverture culturelle. Il participe à un projet visant l'émancipation de l'individu, en promouvant la citoyenneté et la responsabilité.

- E.3.** Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.

Ne pas dépasser 250 mots

**Évaluation projets de recherche et d'action**

- Membre du comité de l'appel à projets DRAC Auvergne Rhône-Alpes « sur les mémoires des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles »



Évaluation artistique :

- Organisation du comité sélection régional pour les artistes émergents
- Animation de la commission programmation pour les jeudis des musiques du monde
- 1 membre fait partie du comité d'expert DRAC Auvergne Rhône-Alpes « Musique »
- 1 membre du jury du prix des musiques d'ici
- 1 membre jury de programmation des Détours de Babel
- 1 membre jury des inouïs du printemps de Bourges

Travail de fonds sur la documentation : évaluation, analyse, réécriture et valorisation d'archives sonores.

**E.4.** *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Oui, principalement en français (6 personnes salariées aptes)

**E.5.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Non

## F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

*Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.*

*Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.*

☒ oui

☐ non

## G. Signature

*Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.*

Nom : Marion Veyret

Titre : Co-présidente du CMTRA

Date : 10 février 2023

Signature :

P/O,  


**CMTRA**  
CENTRE DES MUSIQUES  
TRADITIONNELLES RHÔNE-ALPES  
46, cours Docteur J. Damidot  
69100 VILLEURBANNE  
Tél. 04 78 70 81 75 - [www.cmtra.org](http://www.cmtra.org)  
SIRET 380 005 181 00041 APE 9499 Z